



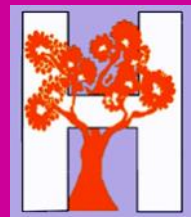
Info-Flash N°100 - 31/10/2024

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

Mail : comitedefensehopitauxdole@gmail.com

Site : www.defense-hopitaux-dole.fr

Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité



**Avec ce 100ème numéro de notre bulletin d'informations,
Nous vous appelons à l'action !**

**RENDEZ-VOUS
SAMEDI 2 NOVEMBRE**

De 10h à midi

**Au point de rencontre
du comité de défense des
hôpitaux**

au centre-ville de Dole (rue de Besançon)

**Pour exiger l'accès aux soins
pour toutes et tous**



**EN FINIR AVEC LES RESTES À
CHARGE POUR LES MALADES !**

Dépassements d'honoraires, franchises médicales (qui ont doublé cette année), augmentation des complémentaires santé, médicaments déremboursés, coût de la prise en charge de l'autonomie, frais de déplace-

**PAS DE
DÉPASSEMENTS
D'HONORAIRES**

Coordination Nationale
des comités de défense
des Hôpitaux et
maternités de proximité



ments liés aux fermetures de service (chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur) ou aux déserts médicaux... Les restes à charge officiels et invisibles explosent : **les malades ne sont pas les coupables à pénaliser !** Alors que commencent à l'Assemblée Nationale les débats sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2025, le gouvernement veut mettre à la diète les hôpitaux et les patients ! **Venez signer et faire signer la pétition samedi prochain, de 10h à midi près du marché.**

**STOP AUX RESTES
À CHARGE !
100% SÉCU**

Coordination Nationale
des Comités de défense
des Hôpitaux et
maternités de proximité



LES ELUS AUSSI !

Lors d'une réunion, Dominique Lonchamp, conseiller régional, membre du CA de notre comité, a fait signer la pétition contre

les restes à charge des patients à 40 conseillers régionaux de gauche et écologistes.

France Assos Santé (qui regroupe des associations agréées du système de santé) dénonce : : « **Les coûts cachés de la santé : plus de 1 500 euros par an en moyenne à la charge des patients** ».

Nous demandons d'en finir avec cette escalade des restes à charge, qui ne cesse de creuser les inégalités d'accès aux soins et mettent à mal le principe de solidarité nationale propre à notre système de protection sociale, alors même que d'autres options plus pertinentes existent.

La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité : « **C'est une nouvelle cure d'austérité qu'il veut administrer aux hôpitaux publics, c'est une nouvelle aggravation du reste à charge qu'il inflige aux patient.e.s en voulant augmenter le ticket modérateur** du remboursement des consultations médicales (13,20 euros à la charge du patient sans mutuelle ou assurance par consultation à partir de décembre) en plafonnant la prise en charge des arrêts maladie à 1,4 au lieu de 1,8 SMIC. *Des raisons supplémentaires pour défendre un accès aux soins de qualité et de proximité pour toutes et tous et sur tout le territoire de la République.* - et de leur proposer d'agir en signant la [pétition pour /en-finir-avec-les-restes-a-charge-pour-les-malades](#)